



Joyeuses fêtes de fin d'année

Et rendez-vous le vendredi 17 janvier pour les voeux de la Municipalité

SAISON CULTURELLE



LE MONDE DE LÉO DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Spectacle musical et conté
Espace Évasion - 17h
7€ / TR: 5€ / Sortir! : 2.50€
Gratuit moins de 12 ans



LES GLORIETTES SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER

Concert théâtralisé
Espace Évasion - 20h30
7€ / TR: 5€ / Sortir! : 2.50€
Gratuit moins de 12 ans



ABISKO SAMEDI 15 MARS

Chanson folk et polyphonie
Espace Évasion - 20h30
7€ / TR: 5€ / Sortir! : 2.50€
Gratuit moins de 12 ans

DATES À RETENIR

Conseiller numérique

Sur inscription auprès de l'accueil de la mairie.

Atelier individuel

Vendredis 6 et 20/12, 17 et 31/01, 7 et 21/02, 7 et 21/03

École musique et danse : Accordance

Festival de Noël

Du 7 au 19/12
Concert de la classe de piano
17/12 - Espace Évasion - 19h30
Gratuit, réservation obligatoire.
Plus d'infos : syrenor.fr

Francas

Les expériences spectaculaires

Spectacle familial (adapté dès 3 ans)

Vendredi 3/01/25
Espace Évasion - 16h30 (durée 1h)
Un soupçon de sciences, une bonne dose de rire, incorporez une pointe de magie, un personnage farfelu et vous obtiendrez la recette du spectacle !
Ouverture des portes dès 15h30 : vente de gâteaux et boissons pour le goûter et espace jeux géants.
Gratuit

Prochaine session Cap à cité

Samedi 25/01
Salle du Conseil municipal - 10h

Animation LPO

Reconnaître et compter les oiseaux

Mercredi 15/01 - 14h et 15h30
Refuge LPO Espace Détente



En comptant les oiseaux présents dans vos jardins, balcons ou parcs, vous aidez à collecter des données précieuses pour mieux comprendre les changements environnementaux et préserver notre biodiversité. Pour vous aider à participer aux journées nationales "comptages des oiseaux" des 25 et 26/01, la LPO et la commune, vous proposent une animation : "Reconnaître et compter les oiseaux des jardins en hiver pour aider la recherche"

Renseignements et inscriptions :

laetitia.heuze@lpo.fr

Vœux de la Municipalité

Vendredi 17/01

La Municipalité invite toutes et tous, population, acteurs locaux et partenaires de la commune, à une seule et même cérémonie des vœux. Ce sera l'occasion de se rencontrer et d'échanger.
Espace Évasion - 19h

ANIMATIONS ASSOCIATIVES

Agenda des Bons Amis

Gymnastique préventive santé

Vendredis 13 et 20/12, 10, 17 et 24/01
Salle Houat - 11h à 12h

Randonnées pédestres

Mardis 10 et 17/12, 7, 14, 21 et 28/01
Départ 14h parking Espace Évasion

Atelier mémoire

Mardis 17/11, 7 et 21/01
Salle Hoëdic - 9h30 à 11h30

Dictée

Jeudi 12/12 - Salle Hoëdic - 9h30

Goûter de Noël

Jeudi 19/12 - Espace Évasion - 16h

Galette des rois

Jeudi 9/01 - Espace Évasion - 16h

Agenda de MonGermeMonte

Repair Café

Samedi 11/01
Salle Belle-île - 9h à 12h30

Assemblées générales

Gué d'Olivet

Mercredi 11/12
Espace Évasion - 20h30

Vital sport

Mardi 21/01
Espace Évasion - 20h30

Cher PÈRE NOËL

Les lutins du Père Noël sont revenus installer la boîte aux lettres place Jane Beusnel ! Déposez-y votre lettre avant le 21/12 et le Père Noël vous adressera sa réponse.

Pour cela pensez bien à noter vos NOM et PRÉNOM.

Les lutins renverront les réponses du Père Noël à la médiathèque l'Embarc@dère !

SOMMAIRE

■ Infos municipales - p4

- Pourquoi des règles intercommunales ?
- En bref
- Ouverture rue Mathurin Méheut

■ Intercommunalité - p9

- Épicerie sociale L'Escale
- Réseau Express Vélo

■ Déchets - p10

- Opération broyage à domicile
- Sapin malin
- Nouvelle périodicité collecte des déchets

■ Enfance-Jeunesse - p11

- Cap à cité : fais bouger ta commune !
- La vie des écoles

■ Vie associative et citoyenne - p14

- Retour en images
- Vital sport
- Volley
- Cours de Gallo



Chères Montgermontaises et chers Montgermontais,

Dans un monde de plus en plus instable, nous sommes conscients des évolutions préoccupantes qui affectent notre société. Cependant, nous avons la chance de profiter d'un cadre de vie montgermontais de qualité ainsi que de la richesse de ses interactions sociales.

Dans ce nouvel Autour de La Motte, nous vous présentons le Programme Local d'Habitat 2023-2028 (PLH), un outil fondamental qui vise à répondre aux enjeux de l'habitat sur notre territoire.

En l'adoptant, notre Conseil municipal a construit une nouvelle feuille de route pour l'avenir de notre commune. Il s'inscrit dans une démarche globale de développement durable, visant à concilier les besoins en logement de nos concitoyens et concitoyennes, la préservation de notre environnement et le renforcement de notre cohésion sociale.

Au cœur de ce projet, il y a l'idée que chacun doit pouvoir trouver un logement adapté à ses besoins, qu'il soit jeune actif, famille nombreuse ou personne âgée. Nous devons faciliter l'accès à un habitat diversifié, abordable et de qualité. Cela implique également de penser à des solutions innovantes pour répondre aux défis contemporains tels que la crise climatique, la mobilité ou l'adéquation entre vie professionnelle et personnelle.

Tout en préservant nos grands équilibres financiers, nous avons pour ambition de bâtir une commune où chacun se sente bien chez soi, où les quartiers sont vivants et où les services et équipements sont accessibles à tous. Le PLH a donc pour objectif de dynamiser notre offre de logements tout en intégrant des espaces verts, des lieux de vie communautaires et des infrastructures adaptées.

Ce cadre de vie est également le fruit de votre engagement. Avec vous, chères habitantes et chers habitants, nous recueillons vos idées, vos attentes et vos préoccupations. Chaque échange contribue à façonner l'avenir de notre commune et à préserver la qualité de notre cadre de vie.

Ensemble, bâtissons le futur de notre habitat et faisons de notre commune un lieu où il fait bon vivre, aujourd'hui et pour les générations futures.

À quelques jours de notre fin d'année 2024, je tiens à vous souhaiter de profiter de cette période dite "trêve des confiseurs" pour vous ressourcer, nous en avons tous, à un moment, besoin. Je vous donne dès à présent rendez-vous à Espace Évasion Bernard Douard, le vendredi 17 janvier à 19h, pour la cérémonie des vœux réunissant tous les acteurs de la vie Montgermontaise : habitantes et habitants, acteurs associatifs et économiques, partenaires...

Joyeuses fêtes à toutes et tous.

Laurent Prizé, Maire

Distribution : Freedom 35 et ASPBM (Association de Sauvegarde du Patrimoine Bâti Montgermontais)
Autour de La Motte - décembre 2024

N°225 Bulletin mensuel

Directeur de la publication : Laurent Prizé, Maire / Conseillère municipale déléguée à l'information et à la communication : Aurélie de la Motte Rouge.

Ont contribué à ce numéro : les services de la mairie, les écoles Gérard Philippe, Notre Dame, les associations montgermontaises (ASPBM, Vital sport, Gué d'Olivet, MVBC, Basket, Cyclo, Bons amis, MGMT prod)

Comité de relecture : Marie-Madeleine Jacob, Christine Truchet, Anne Dauvin, Jean-Yves Quélenec (sauf ajouts et modifications de dernière minute).

Mairie - Place Jane Beusnel

35760 Montgermont - 02 99 68 83 88

mairie@ville-montgermont.fr/ville-montgermont.fr

Réalisation : Service communication

Impression : Imprimerie Hauts de Vilaine
Châteaubourg



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

10-31-1821 pefc-france.org

POURQUOI DES RÈGLES INTERCOMMUNALES ?

Une vision d'ensemble au service de tous

Chaque territoire (la Commune, l'Intercommunalité, le Département)..., jouent un rôle dans l'organisation de l'espace dans lequel nous vivons. Ces différents niveaux d'actions ne sont pas là pour compliquer les choses, mais pour garantir une cohérence globale. Ce qui se décide pour Montgermont doit s'intégrer harmonieusement avec ce qui se passe autour et des décisions prises à une échelle plus large permettent de mieux gérer des enjeux comme les mobilités, la protection de l'environnement ou l'accès à des services publics.

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2023-2028



Le Conseil municipal du 28 novembre 2024 a conventionné avec Rennes Métropole le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028.

“ L'ambition de ce nouveau PLH est de donner la possibilité à tous les habitants, y compris les plus vulnérables, de se loger sur le territoire métropolitain ”

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028 constitue le socle commun et métropolitain de la politique de l'habitat tout en l'adaptant à la réalité de chaque commune. Son approche globale et systémique permet d'agir sur l'ensemble des segments de marchés (public, privé, locatif, accession...), de l'offre neuve au parc existant en passant désormais par le recyclage immobilier. Elle permet d'assurer les conditions d'un accès équitable au logement pour toutes et tous et au "pouvoir d'habiter".

Pour développer cette politique de l'habitat, Rennes Métropole a mis en place dès 2005 un mode opératoire contractuel avec les communes, afin de garantir la mise en œuvre de ces orientations collectives et partagées sur l'ensemble du territoire. Cette contractualisation avec Rennes Métropole n'est pas imposée à la commune, cependant elle ne la soustrait pas au respect des règles générales définies par le PLH. L'objectif est donc de proposer une mise en œuvre de l'ensemble des actions du PLH au plus près du contexte de chaque commune de la Métropole. Les particularités communales étant identifiées lors des nombreux échanges entre les communes et Rennes Métropole.

C'est donc en tenant compte de l'armature urbaine et des spécificités de chaque territoire, que Rennes Métropole contractualise avec chacune des 43 communes un PLH commun.

LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE

"Ce nouveau programme local de l'habitat montgermontais s'inscrit pleinement dans les objectifs du PLH Métropolitain, qui a lui-même été bâti en respectant les objectifs du Schéma de cohérence Territoriale (SCoT) : loger les ménages tout en préservant nos terres agricoles. Deux constats s'imposent à nous : les prix très élevés des logements et un nombre insuffisant pour loger tous les foyers. Ce manque de logement est d'autant plus problématique qu'à population égale nous avons aujourd'hui besoin de deux fois plus de logements que dans les années 60. En effet la population et ses modes de vie évoluent : on étudie plus longtemps, on se sépare davantage, on vit plus vieux. Par ailleurs, notre territoire se caractérise par son importante natalité, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir pour son dynamisme. C'est donc aussi pour nos enfants et petits-enfants que nous avons le devoir de produire du logement.

Ce PLH 2023-2028 prend donc en compte ces enjeux démographiques et sociologiques, cependant il a également pour objectif de veiller à la qualité d'usage des logements, notamment sur le plan énergétique. Il doit aussi permettre une maîtrise plus durable des prix d'acquisition des logements ainsi qu'une maîtrise de la gestion du foncier, primordiale à l'heure de la zéro artificialisation nette (loi ZAN) et plus globalement de la transition écologique.

Ce nouveau PLH ambitionne de rendre le logement davantage accessible aux familles modestes et celles aux revenus moyens, aux jeunes actifs comme aux retraités, aux étudiants et aux personnes à mobilité réduite.

Et à l'échelle de notre territoire, il tient compte de notre identité et de notre spécificité : celle d'une petite ville aux portes de la grande ville. La commune de Montgermont s'inscrit volontairement dans ce PLH 2023-2028 pour répondre au droit le plus fondamental de nos concitoyens et concitoyennes, de se loger, avec un objectif de production de nouvelles constructions, mesuré : une moyenne de 28 logements par an entre 2023 et 2028 contre 58 sur la période précédente.

Cette offre nouvelle est nécessaire pour préserver notre cadre de vie. Nous devons chercher à pérenniser la dynamique de notre ville (des services de proximité, des écoles ainsi qu'une vie associative riche et investie dans l'animation du territoire), en maintenant la jeunesse à Montgermont, tout en accompagnant le vieillissement de la population" explique Laurent Prizé, Maire.

Les engagements 2023-2028 de la commune en chiffres



Pour rappel les engagements montgermontais lors du précédent PLH était de



Ils ont choisi d'habiter Montgermont pour son identité et sa spécificité : une petite ville aux portes de la grande

Clémence

"Nous avons emménagé il y a quelques mois. Nous avons choisi Montgermont pour sa proximité avec nos lieux de travail et aussi pour l'offre de services que la commune propose. École publique ou privée et beaucoup d'associations ce qui dénote une ville active."

Daniel

"Nous avons choisi Montgermont pour sa proximité avec Rennes et la possibilité de s'y rendre à vélo. Entre l'achat de notre maison et notre emménagement il s'est passé plusieurs mois ce qui nous a permis de prendre le temps de connaître les services et l'offre associative de la commune. Personnellement je me suis investi dans le Tennis Club Montgermontais".

M. et M^{me} Bachella

"Nous avons emménagé à Montgermont par pur hasard. Longtemps j'ai juré ne jamais venir en Bretagne à cause du froid ! La volonté de se rapprocher de nos enfants nous a menés ici. Nous avons aimé le charme de cette petite ville, son marché de fin d'après-midi et ses espaces verts car nous aimons beaucoup marcher.

M^{me} Le Calvez

"C'est le hasard qui nous a menés à Montgermont. Nous cherchions une agence postale, c'est celle de Montgermont qui nous a été indiquée ! Nous avons découvert une commune agréable et dynamique avec un centre bourg qui répond à tous les besoins du quotidien. Maintenant que nous y vivons nos premières impressions subsistent, nous apprécions le quartier dans lequel nous résidons et la bienveillance de nos voisins."

LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE (SUITE)

■ L'engagement quantitatif global

168 logements pour la période 2023-2028 avec une densité minimum de 35 logements par hectare sur les opérations d'extension urbaine et 41 sur les opérations de renouvellement urbain.

■ La maîtrise du foncier

La commune assurera la maîtrise publique du foncier et de ses prix.

■ Un accès au logement pour toutes et tous

"Sur les 168 logements produits, 40 % devront être des logements aidés (25% PLUS/PLAI et 15% Accession sociale BRS1) et 20 % des logements régulés."

Des logements aidés et régulés

La commune veillera à faciliter l'accès au logement pour toutes et tous en programmant une part de logements aidés, en développant le financement de la diversité de l'habitat et en assurant la maîtrise des prix et des loyers. En contrepartie Rennes Métropole apporte une aide dite "à la surcharge foncière". Il s'agit d'une aide indirecte aux bilans d'aménagement afin d'en faciliter l'équilibre. Concrètement cette aide apporte un soutien aux communes dans leur développement et l'accueil de nouveaux ménages.

L'accès au logement passe également par la production de logements régulés. Ces derniers se doivent de répondre à l'ensemble des critères nécessaires au "bien-logé" tout en réduisant les coûts d'aménagement (par exemple : ne pas imposer de prescriptions annexes au logement comme la cuisine équipée, le rangement pour vélos, des places de stationnement complémentaires...)

Des logements en PLUS et PLAI

Le PLH a pour ambition de veiller à l'adaptation des loyers du locatif social à la réalité de la solvabilité des locataires HLM et de mettre en œuvre le "Loyer Unique". Pour cela Rennes Métropole apporte des subventions d'équilibre aux opérations locatives sociales neuves financées en Prêt Locatif à Usage Social (PLUS) ou en Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI). Les différents types de logements régulés pourront évoluer pendant

la période 2023-2028 autant que de besoin, en fonction de l'évolution des contextes de marchés, réglementaires, sociaux...

■ La transition écologique au cœur des productions

La commune mettra en œuvre l'ensemble des actions nécessaires à la transition écologique et les outils s'y référant comme par exemple le référentiel énergie bas carbone. Toutes les opérations immobilières neuves réalisées sur les opérations conventionnées PLH ou bénéficiant d'aides métropolitaines feront l'objet d'une certification "NF Habitat et Environnement" délivrée par l'organisme certificateur Cerqual. Elle garantit l'atteinte de nouveaux objectifs en matière de santé dans le logement, de qualité d'usage et d'économie d'eau.

■ La réhabilitation

En ce qui concerne le parc privé, la commune s'engage à développer des actions de sensibilisation à la réhabilitation thermique, en orientant notamment les ménages vers les dispositifs MaPrimeRénov' et la plateforme "écoTravo", qui coordonne les opérateurs locaux et développe des outils à destination des propriétaires en faveur de la transition énergétique.

"Promouvoir les dispositifs MaPrimeRenov' et EcoTravo"

■ L'insertion et les clauses sociales

Ce nouveau PLH a pour objectif de poursuivre le développement de l'emploi ainsi que la formation.

"Sur les opérations immobilières conventionnées, la commune de Montgermont s'engage à contribuer au retour à l'emploi des personnes en difficulté d'insertion et/ou à la formation par l'apprentissage. Des clauses à cet effet seront précisées dans les cahiers des charges et les consultations d'opérateurs."

■ L'accompagnement du vieillissement de la population

Pour faire face au défi démographique du vieillissement en matière d'habitat, le PLH 2023-2028 vise à répondre

à la volonté de la grande majorité des seniors de vieillir à domicile ou de favoriser un parcours logement adapté. Dans ce cadre, au-delà des orientations générales pour adapter l'habitat existant au vieillissement de la population, un objectif de production d'une offre nouvelle diversifiée permettant de bien vieillir quel que soit le niveau de vie des ménages a été défini. Ce sont ainsi 30 % minimum de logements adaptés, à réaliser dans un environnement urbain favorable qui seront produits au cours de la période de contractualisation PLH, soit au niveau de la Métropole 1 650 logements par an. Il s'agit à minima d'adapter les T2 et T3 dans les secteurs favorables, en tant que cibles privilégiées, mais les communes et opérateurs peuvent préconiser aussi l'adaptation des T4 et T5.

"Conformément à la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain qui concerne les communes de plus de 3 500 habitants), nous devons produire 20%, par rapport à notre objectif global de production de logements, de logements adaptés au vieillissement, soit 34. La réalisation de la nouvelle résidence seniors rue Pierre Texier, projet mené par la Sécib et la SA HLM Les Foyers, nous permettra d'en réaliser 28."

■ L'inclusion des gens du voyage

Le PLH prévoit une offre plus inclusive pour répondre aux besoins des gens du voyage. D'après les données issues du diagnostic du Schéma Départemental d'accueil des gens du voyage, ce sont à minima 150 familles métropolitaines de la communauté des gens du voyage qui sont en attente d'un terrain permanent ou d'un habitat adapté sur Rennes Métropole.

"Pour répondre à ce besoin général, en fonction de son contexte et de son statut, la commune de Montgermont s'engage à produire une offre adaptée aux besoins des gens du voyage à hauteur de deux terrains familiaux minimum, représentant 8 places."

UN ACCOMPAGNEMENT PAR RENNES METROPOLE

Par la contractualisation de ce nouveau PLH 2023-2028, Rennes Métropole s'engage à accompagner la commune de Montgermont dans les projets visant à mettre en œuvre les actions définies par le PLH. Par exemple la Métropole peut être ressource dans le développement de l'habitat participatif ou d'autres offres adaptées à des publics spécifiques.

Elle mettra ses compétences d'assistance à maîtrise d'ouvrage à disposition de la commune afin de l'aider à assurer ses objectifs quantitatifs et qualitatifs. L'aide de Rennes Métropole se traduit également par la formalisation des modifications ou révisions du Plan Local d'Urbanisme communal (PLUi). Le service Droit des Sols, d'instruction des permis de construire de Rennes Métropole s'inscrit dans le même souci d'accompagnement de la commune dans la mise en œuvre de ses projets.



PLUi - MODIFICATION N°2

L'enquête publique sur le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), concerne l'ensemble des communes du territoire métropolitain. Elle se déroulera du 17/12 (9h) au 22/01/25 (17h)

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est la base sur laquelle les autorisations d'urbanisme sont délivrées par chaque maire (permis de construire et autres). Cadre de référence, c'est un outil de planification qui offre une vision collective pour l'avenir du territoire et permet de coordonner, jusqu'en 2035, le développement de l'habitat, des déplacements et des activités économiques, tout en préservant les milieux naturels, les paysages et l'agriculture.

Cette 2^e modification du PLUi porte sur les enjeux métropolitains suivants :

- Mettre en œuvre les orientations du Programme Local de l'Habitat de Rennes Métropole 2023-2028
- Mettre en application le Programme Local d'Aménagement Économique
- Ouvrir à l'urbanisation certaines zones ZAU (c'est-à-dire les zones "à urbaniser" ultérieurement)
- Répondre aux besoins de se déplacer à l'intérieur de la Métropole tout en limitant la place de la voiture
- Renforcer l'adaptation et l'atténuation au changement climatique
- Mettre en œuvre la stratégie eau et biodiversité de Rennes Métropole
- Encadrer le développement des constructions en campagne
- Améliorer la prise en compte du patrimoine bâti
- Accompagner l'évolution des projets d'échelle métropolitaine
- Procéder à des ajustements divers

OBJET DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) concerne :

- L'ensemble des communes du territoire métropolitain
- La définition de 12 périmètres délimités des abords autour de monuments historiques sur 8 communes (Corps-Nuds, L'Hermitage, Mordelles, Pacé, Rennes, Saint-Armel, Saint-Gilles et Saint-Grégoire)
- La suppression de 3 plans d'alignement sur Bruz et Rennes.

Et plus précisément pour la commune Montgermont :

- Favoriser le renouvellement urbain rue de Pacé
- Permettre l'évolution des hauteurs des tissus pavillonnaires
- Mettre en cohérence les documents graphiques dans le cadre du projet communal concernant les clôtures
- Mettre en application les objectifs du Programme Local d'Aménagement Économique sur la ZA de la Marebaudière
- Conforter une activité de réception au manoir de La Boussardière
- Prendre en compte les évolutions du STECAL Loisir/Tourisme de La Châtaigneraie.

Où consulter le dossier ?

Le dossier sera consultable en version papier à l'Hôtel de Rennes Métropole (siège de l'enquête) et dans les mairies de Cintré, Chevaigné, Corps-Nuds, Gévezé, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Romillé et Thorigné Fouillard.

La version numérique est accessible via ce QRcode à partir du 17/12/2024

Vous pourrez formuler vos observations :

Sur les registres papier dans les 8 lieux d'enquête

Dans le registre numérique

Par mail :

enquete-publique-5781@registre-dematerialise.fr

Par courrier à l'Hôtel de Rennes Métropole.



EN BREF

Sont présentés dans "En Bref" les sujets délibérés lors du Conseil municipal du 28 novembre 2024. Pour retrouver l'intégralité des délibérations du Conseil municipal, rendez-vous sur le site internet de la commune.

Budget 2024

Décision modificative n°1

Suite à la nouvelle nomenclature budgétaire, une décision modificative a été prise afin de pouvoir verser la subvention votée lors du budget 2024 au CCAS.

Subventions associations

Les subventions communales de fonctionnement 2024 aux associations sont versées lors du vote du budget. L'association Gospel Friends n'ayant pas adressé de dossier de demande de subvention dans les délais, aucun montant n'avait pu lui être alloué.

Depuis, une demande de l'association a été faite et après étude du dossier par la commission finances, le Conseil municipal attribue, à titre exceptionnel, une subvention de fonctionnement pour l'année 2024 d'un montant de 200€.

Nouveaux tarifs des services communaux Applicables à partir du 01/01/2025

Recrutement agents recenseurs

Le recensement de la population montgermontaise aura lieu du 16/01 au 15/02/25. La collecte auprès des habitants nécessite le recrutement de huit agents recenseurs.

Rapport d'activités 2023 et rapport sur le prix et la qualité des services d'eau potable – Eau du Bassin Rennais

Présentation du rapport en Conseil municipal

RETOUR EN IMAGE

Repas du CCAS



C'était samedi 23 novembre à Espace Évasion. La Municipalité a convié les seniors de la commune à un repas festif. "C'est un moment important à maintenir, parce qu'il crée de la convivialité et du partage. Pour certains c'est aussi l'occasion de convier des personnes à se joindre à eux et de les retrouver. Cette année, nous avons innové avec une animation musicale qui a été très appréciée, nous la renouvellerons l'année prochaine !" explique Florence Huguenin, adjointe au maire.

OUVERTURE

rue Mathurin Méheut

La ZAC des Petits Prés est maintenant en phase d'achèvement. Les espaces publics (voiries, trottoirs, noues, etc.) seront prochainement transférés par l'aménageur Territoires à la commune et à Rennes Métropole pour leur gestion et entretien.

Conformément au projet initial, la ZAC dispose désormais de trois voies d'accès : l'entrée principale au niveau du rond-point proche de la maison Helena, une deuxième issue rue de Pacé, et tout récemment, une troisième voie rue Mathurin Méheut, débouchant sur la rue de Coupigné. Cette dernière, en sens unique, a été ouverte afin d'améliorer la répartition des flux sortants aux heures de pointe du matin.

Respect des règles de sécurité routière et des limitations de vitesse

Il est important de respecter les limitations de vitesse ainsi que les règles de circulation dans toute la ZAC. Il en va de la sécurité de toutes et tous et du bien vivre ensemble.



En pleine action ! Les agents des services techniques installant les différentes décorations de Noël. La commune sera illuminée du 8 décembre au 5 janvier.

ÉPICERIE SOCIALE INTERCOMMUNALE

L'Escale à Pacé recherche des bénévoles

Depuis 2017, Montgermont s'est associée aux villes de Pacé, Parthenay de Bretagne et Clayes pour répondre aux besoins d'aide alimentaire des Montgermontais.es en difficulté.

Les épiceries sociales et solidaires participent à la lutte contre la précarité alimentaire en proposant des denrées alimentaires et, si possible, des produits d'hygiène et d'entretien. Elles proposent, dans des espaces aménagés comme des commerces "classiques", une aide alimentaire à un public en précarité, moyennant une participation financière minimale.

L'Escale à Pacé

L'épicerie sociale l'Escale apporte une aide alimentaire aux familles et personnes seules en difficulté.

Placée sous l'égide d'une association à laquelle la Commune adhère, l'épicerie est composée d'une cinquantaine de bénévoles et fonctionne conformément au règlement des banques alimentaires.

L'ouverture des droits se fait en fonction des ressources. Pour pouvoir bénéficier d'une aide alimentaire les personnes doivent au préalable prendre contact avec le CCAS de la commune afin de constituer les dossiers et ouvrir ainsi les droits.

L'épicerie est ouverte tous les jours, le mercredi après-midi de 14h à 17h30. L'approvisionnement s'effectue principalement auprès de la Banque alimentaire, des dons de particuliers peuvent venir compléter le stock.

Principe de solidarité et de dignité

L'épicerie sociale s'inscrit dans les principes de solidarité et de dignité et vise à promouvoir l'émancipation, le renforcement du lien social et de la santé par l'alimentation.

Recherche de bénévoles

L'Escale est entièrement gérée par des bénévoles.

Si vous aussi vous souhaitez donner de votre temps et vous engager auprès d'une sympathique équipe de bénévoles motivés, l'épicerie intercommunale l'Escale cherche des volontaires.

Deux missions sont possibles une semaine sur deux :

- Mercredi de 8h15 à 10h : retrait des produits secs et frais à la banque alimentaire située à Pacé et mise en rayon à l'Escale.
- Mercredi de 13h à 17h : accueil et accompagnement des bénéficiaires pour leurs achats.

MERCI

Aux bénévoles montgermontais qui se sont proposés pour tenir des créneaux de permanences : Marie-Gabrielle, Marie-Louise, Nathalie, Jocelyne, Jean-Yves, Marie-Thérèse, Sandrine, Jean-François, Chantal, Gildas et Madeleine, Christophe, Anne et Nicolas.

RÉSEAU VELO

Tronçon Montgermont - la Chapelle des Fougeretz : ouvert en octobre

Après la liaison Montgermont - Rennes, une nouvelle piste cyclable sécurisée vient d'être ouverte reliant Montgermont à La Chapelle des Fougeretz.

La séparation avec la route se fait avec une noue drainante et les eaux de pluie de la piste vélo se déversent dans un fossé non busé, une gestion plus naturelle et favorisant la biodiversité.

Un couloir dédié au bus a également été créé sur la partie de la route située dans l'agglomération. La piste cyclable longeant cet aménagement a été réalisée en enrobé drainant, les eaux de pluie s'infiltrant donc directement sous la piste.

Pour connecter ces deux pistes cyclables, les travaux se poursuivront au printemps 2025 sur le boulevard d'Émeraude.

Coût de l'opération réalisée : 1 100 000 € (Budget Rennes Métropole)

Création d'une piste cyclable de 1,6 km de long sur une largeur de 3 mètres.

Une politique en faveur de la transition écologique

Le REV (Réseau Express Vélo) participe pleinement au plan d'action mis en œuvre par la Métropole en faveur de la transition écologique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, encourageant la pratique des mobilités alternatives à la voiture. L'objectif est de multiplier par trois la part des déplacements à vélo d'ici 2030 sur le territoire, en passant d'un peu plus de 3% des trajets réalisés à vélo à 9%. Outre la sécurisation de nombreux itinéraires cyclables et des carrefours dits dangereux, le REV vise à proposer aux cyclistes un réseau confortable et sécurisé de 104 km.

En parallèle, et à horizon 2030, le territoire métropolitain sera maillé par 400 km de réseau vélo secondaire, dont 200 km sont en partie déjà réalisés. Il est également prévu dans le cadre du projet de création d'un réseau de trambus, 80 km de liaisons cyclables.

BROYAGE DE VÉGÉTAUX

À domicile avec Rennes Métropole

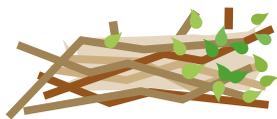
Les branches sont des ressources pour votre jardin. Broyées, elles peuvent être utilisées en paillage sur vos plantations ou ajoutées en matière sèche dans votre composteur.

Vous souhaitez faire broyer vos végétaux à domicile avec vos voisins ou des connaissances ?

Pour vous inscrire : au moins 3 foyers devront participer à l'opération avec un maximum de 5m³ de végétaux à broyer. Votre terrain doit faire au minimum 1,20 mètre de large et la zone prévue pour le broyeur doit faire environ 30 m².

Végétaux acceptés

Tous types de tailles de haies
(y compris les feuillages persistants)



Branches de 1 à 10 cm de diamètre

Végétaux refusés



Feuilles



Tonte de gazon



Souches



Espèces exotiques (ex : bambou, mûrier)



Planches de bois

Comment s'inscrire ?

Remplissez le formulaire en ligne sur lc.cx/ZhHAZe ou en flashant le QR code :



OPÉRATION SAPIN MALIN

Transformez votre sapin en broyat



Un enclos de récupération des sapins naturels (nus de toutes décorations et flocages) sera installé du 28/12 au 29/01 sur le parking de l'église.

L'année dernière ce sont 12 974 sapins qui ont été broyés sur la Métropole. Une augmentation de 14,24% par rapport à 2023. Faire broyer votre sapin participe à la revalorisation des déchets verts et donc à la réduction des déchets.

COLLECTE DES DÉCHETS

Modification à partir du 3/02/25

À partir du 3 février prochain, les ordures ménagères (poubelle "grise") des habitants en maisons individuelles seront collectées une semaine sur deux. Cette nouvelle mesure contribue à une action écologiste et volontariste et surtout répond aux nouveaux besoins de collectes : en moyenne il a été constaté que vous sortiez vos poubelles "grises" une semaine sur deux ou alors présentées à la collecte à moitié remplies.

La réduction de fréquence de collecte permet aussi de réduire le nombre de kilomètres parcourus et de limiter les émissions de gaz à effet de serre. De plus, c'est une mesure cohérente avec le tri des déchets alimentaires demandés depuis le début de cette année 2024. En effet, ces derniers représentent environ 30% de votre poubelle grise et sont aujourd'hui destinés à être compostés.

Demande d'un composteur

Rennes Métropole distribue gratuitement des composteurs : 0 223 622 622.

Nouveaux calendriers de collecte

Les usagers concernés par les collectes à domicile recevront courant janvier, dans leur boîte aux lettres, le calendrier 2025. Depuis septembre, vous avez été nombreux à solliciter l'accueil de la mairie pour obtenir les calendriers de collecte. Noter que pour réduire les impressions, à terme, ces calendriers pourront ne plus être distribués et uniquement mis à disposition en ligne sur les sites internet de Rennes Métropole et de la commune de Montgermont. En attendant ceux de février voici ci-contre celui des deux prochains mois.

| DÉCEMBRE 2024 | | JANVIER 2025 | |
|---------------|---|--------------|----------------|
| 1 | D | 1 | M JOUR DE L'AN |
| 2 | L | 2 | J SEMAINE |
| 3 | M | 3 | V 1 |
| 4 | M | 4 | S |
| 5 | J | 5 | D SEMAINE |
| 6 | V | 6 | L 49 |
| 7 | S | 7 | M |
| 8 | D | 8 | M SEMAINE |
| 9 | L | 9 | J 2 |
| 10 | M | 10 | V |
| 11 | M | 11 | S |
| 12 | J | 12 | D SEMAINE |
| 13 | V | 13 | L 50 |
| 14 | S | 14 | M |
| 15 | D | 15 | M SEMAINE |
| 16 | L | 16 | J 3 |
| 17 | M | 17 | V |
| 18 | M | 18 | S |
| 19 | J | 19 | D SEMAINE |
| 20 | V | 20 | L 51 |
| 21 | S | 21 | M |
| 22 | D | 22 | M SEMAINE |
| 23 | L | 23 | J 4 |
| 24 | M | 24 | V |
| 25 | M | 25 | S NOËL |
| 26 | J | 26 | D SEMAINE |
| 27 | V | 27 | L 52 |
| 28 | S | 28 | M |
| 29 | D | 29 | M SEMAINE |
| 30 | L | 30 | J 5 |
| 31 | M | 31 | V |

RETOUR EN IMAGES

Une virée parisienne au FIDEC



12 jeunes montgermontais se sont rendus au FIDEC (Festival International Droits de l'Enfant et de la Citoyenneté (FIDEC) organisé par la fédération nationale des Francas à Paris. Près de 600 jeunes provenant de France mais aussi de l'étranger se sont retrouvés pour échanger, expérimenter et s'exprimer sur leurs droits, leurs conditions de vie dans la société d'aujourd'hui et leurs projets citoyens dans leur commune.

TU AS ENTRE 10 ET 15 ANS ?

Viens faire bouger ta commune avec Cap à cité !

Aventure, autonomie, parole, débat, découvertes... seront au rendez-vous !

Le projet Cap à Cité est né en 2015 de la volonté des élus de donner la parole aux jeunes.

Cap à Cité, c'est pour qui ?

Les jeunes Montgermontais volontaires du CM2 à la 3^e.

Cap à Cité, c'est quoi ?

Les jeunes engagés sur la base du volontariat pour une période de 14 mois (sur cette édition) réfléchissent ensemble et mettent en place un projet d'intérêt collectif à l'occasion de leur rendez-vous mensuel.

Les objectifs de Cap à Cité :

- Mieux comprendre la cité (rôle de la commune, des élus, des associations...)
- Encourager les initiatives
- Favoriser le vivre ensemble, la cohésion
- Développer l'autonomie et la prise de responsabilité dans le cadre d'un projet citoyen sur la commune
- Développer l'engagement citoyen pour des projets d'intérêt collectif sur une longue durée

Cap à Cité, c'est avec qui ?

Delphine Coëtmeur, conseillère déléguée à la jeunesse et Erwan Clero responsable jeunesse de la structure Francas Montgermont (association d'éducation populaire qui intervient sur ce champ pour la commune depuis plus de vingt ans) seront les référents de cette prochaine édition.

VIENS NOUS REJOINDRE !

Le premier rendez-vous avec l'équipe municipale et la visite de la mairie est prévu samedi 25 janvier à partir de 10h. Si tu veux participer, prends contact avec Erwan à l'Espace jeunes. Et remplis ton bulletin d'inscription avant le 10/01/2025.

Ci-dessus le résultat de la course pogging organisé par la dernière session Cap à cité pour leur journée "Mon sport gère mon avenir". Près de 200 personnes sont venues assister à cet événement. Un bel engouement montgermontais pour soutenir les projets des jeunes citoyens.



LA VIE DES ÉCOLES

ÉCOLE MATERNELLE GÉRARD PHILIPPE



Semaine du goût

Pour la semaine du goût, de nombreux ateliers ont été organisés pour les élèves de la maternelle Gérard Philippe.

Des ateliers de dégustation à l'aveugle pour développer les papilles : est-ce sucré ? salé ? amer ? acide ?

Les moyens grands ont eu la chance de recevoir la visite d'un maraîcher venu expliquer son métier. Comment faire pousser des légumes ? Quels outils utilise-t-on ? Bientôt viendra le tour des élèves de la maternelle de faire leurs plantations dans les carrés de jardin de l'école.

Les deux classes de moyenne et grande sections sont allées au marché acheter les légumes et des

fruits. En classe, ils ont cuisiné et dégusté ensemble les plats préparés. Du côté des petites et moyennes sections, ils ont découvert des figues fraîches de France, seulement deux enfants de la classe en avaient déjà mangé et pour Isabelle (ATSEM) aussi ce fut une première ! Ils ont également préparé ensemble une soupe leur permettant de découvrir les légumes et leurs particularités.

Les grands sont allés récolter les feuilles, les bogues et les châtaignes sous le grand châtaignier devant l'école. L'arbre a été bien généreux cette année et les enfants se sont régalez ! Ils ont aussi appris à ne pas confondre les châtaignes avec les marrons !



INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions 2025-2026 pour l'école maternelle Gérard Philippe sont d'ores et déjà ouvertes. N'hésitez pas à prendre contact avec la directrice pour de plus amples informations au 02.99.68.83.27 ou via le mail : ecole.0352036y@ac-rennes.fr. Vous pouvez également vous rendre directement en mairie pour obtenir votre dossier d'inscription.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GÉRARD PHILIPPE

Exposition à la médiathèque

Toutes les classes de l'école ont bénéficié d'animations en lien avec le projet Greenlandia. Les élèves ont travaillé chacun à leur niveau dans les classes sur la culture inuite et le grand nord. Les élèves de CM présentent à la médiathèque le fruit de leurs travaux : des exposés sur les animaux polaires pour la classe de CM1, des cartes postales écrites par un ours blanc pour les CM2 et un recueil de textes pour les enfants de CM1-CM2.



Projet littéraire et intergénérationnel



Les 2 classes de CP de l'école publique Gérard Philippe participent au Prix Chronos de littérature ayant pour thème les relations intergénérationnelles, une sensibilisation sur le thème "vieillir". Ce projet est réalisé en partenariat avec la médiathèque et la maison Helena. Une première rencontre avec les livres et les résidents a eu lieu le 18 octobre. Après un travail en classe et des temps de relecture à la médiathèque, un temps d'échange avec les résidents de la maison Helena aura lieu lors du vote pour le meilleur livre en avril 2025.

Ensemble pour la lecture et les échanges !

Toutes les semaines, les élèves de CE1 et de CE1-CE2 accueillent Dominique et Fabienne. Bénévoles de l'association Lire et faire lire, elles viennent partager leur goût de la lecture avec les élèves, par petits groupes pour plus de proximité. Entre lecture offerte, échanges sur les livres et dialogues entre générations, l'expérience est riche pour toutes et tous. Un grand merci à elles pour leur enthousiasme et leur dynamisme ! Merci aussi à la ligue de l'enseignement 35.

L'école d'autrefois



Les classes de CE1, CE1-CE2 et CE2 sont allées visiter le conservatoire de l'école d'autrefois au centre Alain Savary de Rennes. Les élèves ont été reçus par des bénévoles qui entretiennent le souvenir de ces classes d'antan. Au programme, la découverte d'une classe dans son ambiance du début du XX^e siècle, avec son grand tableau noir, ses pupitres en bois et son poêle au centre de la classe sans oublier évidemment le fameux bonnet d'âne ! Le musée authentique regorge d'objets réels récupérés au fil des ans pour aider les élèves d'aujourd'hui à comprendre dans quelles conditions nos grands-parents apprenaient et vivaient leur scolarité parfois rude. Une activité ludique d'écriture à la plume et à l'encre les a particulièrement captivés et amusés.

Ambiance sportive et festive

Pour la troisième année, l'école élémentaire Gérard Philippe s'est retrouvée en octobre pour clore le cycle endurance, avec un cross intra-école. Tous les élèves du CP au CM2 ont participé à une course adaptée à leur âge : entre 9 et 12 minutes pour les cycles 2 et entre 9 et 15 minutes pour les cycles 3. Sous les yeux des parents venus aider et encourager, l'ambiance était au rendez-vous de cet événement réussi. Après cette matinée sportive en plein air, chaque enfant a été récompensé par la remise d'un diplôme avant le départ en vacances.



ÉCOLE NOTRE DAME

Cap sur l'Afrique



L'école a proposé un projet riche pour ses élèves : un voyage virtuel en Afrique ! Les parents d'élèves originaires de plusieurs pays africains, tels que le Sénégal, le Maroc et l'Algérie, sont venus partager leur culture. Au programme : des moments d'échange privilégiés où les enfants ont découvert des traditions, des récits et des coutumes. L'aventure ne s'est pas arrêtée là : une dégustation de plats typiques a été organisée, permettant aux élèves de goûter aux saveurs authentiques du continent. En parallèle, les enfants se sont exercés en géographie à situer ces pays sur un planisphère et à explorer leurs particularités. En arts plastiques, ils se sont plongés dans l'univers coloré de l'art africain.

Réduisons nos déchets !



La classe de CE1-CE2 a accueilli la Feuille d'érable pour un atelier pédagogique centré sur la thématique de la seconde vie des objets et la réduction des déchets. Les élèves ont appris à trier, recycler et réutiliser des objets du quotidien, plutôt que de les jeter, afin de limiter leur impact sur l'environnement.

Conseil d'élèves : un espace pour s'exprimer et agir



L'école a mis en place un conseil d'élèves où les délégués de chaque classe sont invités à participer activement à la vie de l'établissement. Ce conseil est un espace d'échanges où chaque élève peut partager ses envies, ses idées et les points qu'il aimerait améliorer au sein de l'école. Dans un esprit de respect et d'écoute, les délégués ont discuté ensemble de projets visant à enrichir leur quotidien, comme l'organisation de nouvelles activités, l'aménagement des espaces ou des actions éco-responsables. Ce conseil donne aux élèves une vraie voix et leur permet de devenir acteurs de leur environnement scolaire. Une initiative qui encourage l'implication, la collaboration et le sens des responsabilités dès le plus jeune âge !

La magie de la lecture partagée



Chaque semaine, trois bénévoles rendent visite aux écoliers de maternelle pour un moment de lecture partagée. Dans une atmosphère chaleureuse, ces rencontres permettent aux enfants de découvrir de nouvelles histoires et de développer leur goût pour la lecture. Ce rendez-vous régulier favorise non seulement l'écoute et la concentration des petits, mais crée aussi un lien intergénérationnel précieux entre les bénévoles et les jeunes enfants. À travers contes et albums illustrés, les écoliers plongent dans des univers variés, enrichissant leur vocabulaire et leur imagination. Un beau projet qui montre que la passion des livres se transmet dès le plus jeune âge, grâce à l'engagement de ces bénévoles.

RETOUR EN IMAGES

La commune de Montgermont compte 27 associations, couvrant un large éventail d'activités : sport, culture, loisirs, événements festifs, actions citoyennes et solidaires. L'annuaire exhaustif de ces associations est disponible dans le guide pratique que vous recevez chaque année en juillet ou sur le site internet de la commune dans la rubrique publication. Si toutes contribuent au dynamisme de la vie locale, certaines sont plus discrètes en terme de communication. Récemment, la Mairie a contacté chaque responsable associatif afin de pouvoir réaliser une rétrospective de la vie locale pour les voeux 2025. Nous avons reçu des photos d'associations qui communiquent rarement, voire jamais, dans ce magazine, nous avons donc souhaité les mettre en avant dans ce numéro.



Carnaval de printemps avec "les p'tits bouts", association des assistantes maternelles de Montgermont.



Une tradition depuis toujours au Club des Bons amis, la journée des anniversaires. Cette année c'est encore une centaine d'adhérents qui se sont retrouvés autour d'un repas et dans une bonne ambiance pour célébrer les anniversaires de 16 personnes de 70 ans à 90 ans.



Les Anciens Combattants lors de la cérémonie d'inauguration du rond-point des trois aviateurs, le 5 juillet dernier.

Plateau École de volley (M9)

Le samedi 16 novembre, le premier plateau École de Volley (M9) de la saison s'est tenu à la salle de la Duchesse Anne. Le MVBC a accueilli les équipes du CPB Rennes, de la Cane Volley et de Guipel-Langan. Les équipes du MVBC, présentes ce jour-là étaient constituées de Oona, Gallie, Lola, Ariane, Milana et de Zoé. Les matchs se jouent en 2x2. Pour leur première compétition, nos jeunes joueuses n'ont pas démérité ; elles se sont bien battues et toujours avec le sourire.



Les jeunes volleyeuses à l'issue de leur compétition

Coupe de France

L'aventure continue pour l'équipe M13 masculine qui s'est qualifiée le dimanche 10 novembre à Vannes pour le 3^e tour de cette compétition nationale.

Prochains matchs à domicile

Samedi 7/12

- 18h30 : Équipe Région / US Laillé
- 21h : Équipe N3F - Saintes VB

VITAL SPORT

PLACES DISPONIBLES

L'association Vital sport Montgermont a récemment ouvert un nouveau cours de gymnastique d'entretien, le lundi de 15h45 à 16h45 salle Yves Montand.

Mathis Thibault, son tout nouvel éducateur sportif propose des exercices de renforcement musculaire, d'étirement, de souplesse, en douceur.

Il reste encore des places disponibles à ce cours ouvert à tous, avec possibilité d'essayer deux cours gratuitement.

Il reste également quelques places au cours de Pilates le jeudi de 16h45 à 17h45, salle Houat.



Renseignements :

vitalsportmontgermont@gmail.com

COURS DE GALO

VIE ÉCO

Un cours de Galo existe sur la commune de Montgermont depuis 2 ans. Les apprenants nous proposent leur premier texte !



Les nouveaux bâtiments de l'Institut du Galo ont t tern s le 4 octobr 2024

A Monjermont, les burots eyou qe sera l'Institut du Galo ont t tern s le venderdi 4 octobr den l'ancienne ecole layique qe le monde den le temp disaent «ecole du di bl» e qi taet from e dedep s 1971.

En permier, la muziciene Ma wenn Lebastard, 19 ans, form e   l'ecole de musique de Monjermont sonit de la harpe, p s le grand menou de la m rierie, Laurent Priz , contit l'istouere de l'ancienne ecole e de l'ancienne m rierie etout.

L'ancienne ecole de Monjermont e l'ancienne m rierie devienent m z  l'Institut du Galo. Pour dire vif, l'ecole reste don un endret eyou q'on done core des form zons parai come d'aotrfa. La mine du b ti  t rest e yelle come den l'ancien temp grace a un menou des monuments d'istouere q'a nom Henry Masson.

Les siens q'ont   l'id e-la sont Philippe Ram , perzident du Cercl Celtiq de Rene, Laurent Priz , m re de la qemune de Monjermont e l'Institut du Galo. La mission de l'Institut du Galo  t d'ev iller e de doner en eritaije le parlement de la Haote-Bert gn q'a nom le Galo.

La remise en etat du b ti a t  pay e par l'Etat,  a y'a cout  656 117 uros. Jean-Luc Chenut, perzident du demaine du departement, Kaourintine Hulaud, encharj e des parlements de Bert gn au consail de rejon, il ont al z  l'Institut du Galo pour tout le ca q'i font. « Le parlement-la  t un parlement du qheur e de l' me » q'il ont dit.

Ene charte pour ev iller le galo, parlement de la Haote-Bert gn Durant l' terne-la, une charte du Galo a t  sign e entr Laurent Priz , m re de la qemune de Monjermont, Kaourintine Hulaud du consail de rejon e l'Institut du Galo reperzent  par sa perzidente Nathalie Tr hel-Tas.

I sont m z  nette engaij s a ev iller le galo ; de ca q'il aront a mener su la qemune ? mettr su bout des paniaos den les de z parlements Francaez et Galo (come par exempl le monument la Cou z de Galisson q'a t  tourn  en galo), f re qen tr le parlement  s agissants e  s demeurants de la qemune ; apouyer les p ss es de galo du mardi ao sa, o l'enseignou Remi Roger et ben d'aotr ca core.

Le monde de Monjermont peuvent veni le mardi ao sa a ecouter e caozer le galo ; les demeurants de la qemune ont d ja un nom en galo ; i s'ahuchent les « manjous de pomes qhetes » !

Remi Roger, o les Manjous de pomes qhetes

Pour lire la version en fran ais



DAVID RACAPE

Coach sportif



Apr s 14 ann es en tant que coach sportif en club de remise en forme dont 5 ans en tant que responsable de clubs, je suis heureux de me lancer enfin en ind pendant.

Depuis la rentr e, je mets   profit mes ann es d'exp rience professionnelle ainsi que mes nombreux d fis sportifs personnels (triathlon, course   pied, marathon, trails...) au service des particuliers en tant que coach   domicile.

Je propose des s ances d'une heure, sur mesure, en fonction des besoins et objectifs de chacun.

Mes services s'adressent   tous et   tous les  ges : sportif aguerris, personne d butante, personne ayant des pathologies n cessitant un accompagnement sportif, personne souhaitant mettre en place une pr paration (course   pied, Trail, triathlon).

Je peux proposer des s ances de musculation, de renforcement musculaire, de cardio-training, de yoga, de stretching...

Mon activit  est  ligible au service   la personne, mes clients peuvent donc b n ficier du cr dit d'imp t   hauteur de 50%."

David Racap 
06 48 93 49 62
racape.david@gmail.com

SPECTACLES POUR TOUTE LA FAMILLE



LE MONDE DE LÉO

DIM 15/12

Par la Compagnie NuméroDix
Gratuit pour les moins de 12 ans
Tarif : 7€ / 5€ / 2,50€ Carte Sortir!
Réservation possible jusqu'au 12/12 :
resa@ville-montgermont.fr
Au-delà rendez-vous sur place
à Espace Évasion
Ouverture de la billetterie : 16h30
Spectacle à 17h



Par la Compagnie NUAGE D'OORT
Organisé avec Les Francas pendant les
vacances scolaires à Espace Évasion
Plus d'infos p.2

A poster for a family spectacle. At the top, it says 'LES EXPERIENCES SPECTACULAIRES'. Below that, in a cursive font, 'Quand la magie et la science se rencontrent'. The central image shows a man in a white lab coat with a question mark on his chest, holding a small object. The background is dark with a bright, glowing cloud-like shape. On the left side, written vertically, is 'SPECTACLE FAMILIAL'. At the bottom, it says 'VENDREDI 03 JANV. À 16H30 À L'ESPACE EVASION À MONTGERMONT'. Below that, in smaller text: '- ESPACE JEUX GÉANTS À VENTE DE GÂTEAUX ET BOISSONS À PARTIR DE 15H30'. At the very bottom, there are logos for the French Republic, Montgermont, Nuage d'Oort, Les Francas, and a large 'GRATUIT' logo with 'DIRECTION INTERMUNICIPALE DU DÉPT 94' and 'ET 95 96 97 98' below it.